



FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.
Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
TEL : 02/384.18.85 - FAX : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – N° de compte bancaire : 068-2468868-51

Licence de compétition

Voici, comme chaque année, le document qui vous permettra d'obtenir votre **licence de compétition**.

L'intersaison correspond également à la période de **transfert**. Veuillez vous rapporter au lien suivant : www.skinautique.be rubrique « information », « vade-mecum ».

!!!! Expliquer la demande de transfert en détail !!!!

DEMARCHES RESPECTIVES DE LA FFSNW ET DES ATHLETES :

1. Démarches de la FFSNW :

La F.F.S.N.W. vous envoie un mail avec en annexe les documents suivants :

- « Lettre pour licence sportive ». C'est le document que voici.
- « Demande de licence »
- « Doc. Dopage »
- « Demande de dérogation »
- « Facture » des dettes éventuelles vis-à-vis de la FFSNW asbl.
- La FFSNW, enregistre votre demande de licence, crée la carte qui sera envoyée à votre club **lorsque** le compétiteur sera **en ordre de carte de membre et de cotisation dans son club**. Afin de vérifier si vous êtes complètement en ordre, vous pouvez vous rendre sur le site : www.skinautique.be, rubrique « LICENCES ». Cette liste sera mise à jour à partir de mars.

2. Démarches de l'athlète :

- Lire le document « Lettre pour licence sportive ».
- Imprimer le document « Demande de licence », le remplir et le faire valider par son médecin.
- Imprimer le document « Doc. Dopage » et le remplir.
- Lire le document « Demande de dérogation », le cas échéant, le remplir et le renvoyer .
- Envoyer les documents complétés par la poste au siège sociale de la fédération : [FFSNW, 206 Rue Grange des Champs – 1420 Braine L'Alleud](http://www.skinautique.be).
- Payer votre licence et éventuellement la facture.

3. Remarques :

La demande de licence sportive sera acceptée lorsque **tous les documents et les paiements** seront rentrés auprès de la FFSNW et ce, avant **le 31 décembre 09**.

Coordonnées bancaires de la FFSNW asbl :

Numéro de compte : 068-2468868-51 IBAN : BE75 0682 4688 6851 BIC : GKCCBEBB

Pour rappel, le montant à payer est de 31 € pour les disciplines classiques et le wakeboard, 62 € pour le skieur en courses, 31 € pour le pilote et 31€ pour le copilote en courses. Un compétiteur désireux de concourir dans plusieurs disciplines classiques ou en wakeboard, ne doit payer qu'une seule licence, soit 31 €. Le skieur en courses ayant payé sa licence 62 € pourra participer en ski classique et wakeboard.

La photocopie de la carte d'identité restera obligatoire **uniquement** pour les nouvelles demandes.

LA DATE DU 31 DECEMBRE DOIT ETRE RESPECTEE.

En cas de non-respect de cette procédure pour l'obtention de sa licence sportive, l'intéressé se verra appliquer, **sans appel**, les répressions suivantes :

1. **Suspension, dès le 15 février, de la couverture d'assurance de compétiteur, et ce, jusqu'à la délivrance d'une nouvelle licence.**
2. **Le prix de cette licence sera doublé, soit 62 €-classique et 124 €-courses.**
3. **Aucun dossier de subvention ne sera traité pour l'année concernée.**
4. **UNE TAXE DE 50 € SERA FACTUREE POUR TOUTE DEMANDE URGENTE. LE DELAI NORMAL POUR ETABLIR UNE LICENCE EST DE 15 JOURS OUVRABLES A DATER DE LA RECEPTION DE LA DEMANDE.**

Pour les compétiteurs mineurs, nous rappelons que ce sont les parents ou tuteurs qui sont responsables des démarches.

D'avance, je vous remercie et vous souhaite une excellente saison 2010.

MOLLE André,
Président de la F.F.S.N.W.,





ASBL

FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.
Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
TEL : 02/384.18.85 - FAX : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – Tribunal de commerce de Nivelles
N° de compte bancaire : 068-2468868-51

DECLARATION DE REFUS CONCERNANT LE DOPAGE

DOCUMENT A JOINDRE A LA DEMANDE DE LICENCE

Je soussigné.....
déclare sur l'honneur ne pas m'adonner au dopage, à toutes drogues et méthodes refusées par le C.O.I. et particulièrement le C.O.I.B.
J'ai pris connaissance de la liste des médicaments interdits, et visible sur le site www.dopage.be

En cas de résultat positif avéré, je prends connaissance que le Code de discipline instauré au sein de la FFSNW - voir le ROI – article 18- engagera les procédures disciplinaires à mon égard.

En Belgique comme à l'étranger, tous les frais liés à la contre-expertise et à la défense de l'intéressé seront pris en charge par celui-ci.

Fait leà.....

Signature.....

Pour les mineurs,
Signature d'un parent ou du tuteur

La Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard est reconnue fédération sportive par le Gouvernement de la Communauté française.



Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard asbl

Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
Tél. : 02/384.18.85 - Fax : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – Tribunal de commerce de Nivelles
N° de compte bancaire : 068-2468868-51

DEMANDE DE LICENCE DE COMPETITION – SAISON 2010

La demande, dûment complétée et validée par un médecin de votre choix, doit être renvoyée à la FFSNW.

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____ N° : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Téléphone : _____ Téléfax : _____
GSM : _____ **E-mail** : _____
Nom du Club : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Je soussigné docteur en médecine certifie que la personne ci-dessus identifiée ne présente aucune contre-indication à la pratique du ski nautique, wakeboard et/ou à la conduite d'un bateau.

Date :

Cachet du médecin

Signature :

BREVETS

- 1ère Vague
- 2ème Vague
- 3ème Vague
- Dauphin Saut
- Dauphin Figures
- Dauphin Slalom

- 1ère Wake
- 2ème Wake
- 3ème Wake
- Dauphin Wake

- Skieur A Saut
- Skieur A Figures
- Skieur A Slalom
- Skieur A Wake

TYPE DE LICENCE

- Je suis compétiteur Classique - **31€**
- Je suis compétiteur Wake - **31€**
- Je suis compétiteur Courses
 - Coureur - **62€**
 - Pilote - **31€**
 - Copilote – **31€**

CADRES ADEPS

- Initiateur ADEPS
- Aide-Moniteur ADEPS
- Moniteur ADEPS

Un compétiteur désireux de concourir dans plusieurs disciplines classiques ou en wakeboard, ne doit payer qu'une seule licence, soit 31 €. Le skieur en courses ayant payé sa licence 62 € pourra participer en ski classique et wakeboard.

OFFICIELS FRBSN

- Commissaire
- Pilote
- Juge Classique
- Juge Wake
- Juge Courses
- Homologateur

LICENCE = ASSURANCE

Le règlement concernant les transferts est disponible sur www.skinautique.be/competiteurs.

UNE TAXE DE 50 € SERA FACTUREE POUR TOUTE DEMANDE URGENTE. LE DELAI NORMAL EST DE 15 JOURS OUVRABLES A DATER DE LA RECEPTION DE LA DEMANDE.



Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard asbl

Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
Tél. : 02/384.18.85 - Fax : 02/385.20.28
N° d'entreprise : 418.200.751 – Tribunal de commerce de Nivelles
N° de compte bancaire : 068-2468868-51

DEMANDE D'UNE DEROGATION EN HAUTE MEUSE – SAISON 2010

Le présent document, dûment complété, doit être renvoyé par la poste à la FFSNW, avec votre demande de licence de compétition 2010.

Nom : _____

Prénom : _____

GSM : _____ E-mail : _____

Nom du Club : _____

Une dérogation pour skier en Haute Meuse **sur les pistes de vitesse de Wépion et de Profondeville** est disponible pour **les compétiteurs francophones, et ce, du 1^{er} Avril jusqu'à la veille de l'ouverture de la pêche (début juin), ainsi que du 15 octobre au 30 novembre.** Sous réserve de **la direction du SPW (Service Public de Wallonie – anciennement MET).**

Les conditions d'obtention sont :

- Être en ordre de licence de compétition 2010.
- Être en ordre de cotisation auprès de votre club pour fin février 2010.
- Avoir participé à une compétition homologuée.

Les conditions particulières du SPW sont :

1. Sur le plan d'eau de Wépion pour tous les compétiteurs de la FFSNW hormis ceux du SCP.

- Un bateau à la fois.
- Du mercredi au samedi : de 14h00 jusqu'à l'heure de fermeture de la navigation et au plus tard à 20h00
- Entre les cumulées 41.700 à 42.700.

2. Sur le plan d'eau de Profondeville pour les compétiteurs du SCP.

- Maximum deux bateaux à la fois.
- Entre les cumulées 35.500 à 36.950.
- De 10h00 jusqu' à l'heure de fermeture de la navigation.

LE SPW RESTE EN CHARGE DE L'ACCEPTATION DEFINITIVE SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFSNW.

UN COURRIER DE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYE PAR MAIL.